

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
concernant
le dépassement du crédit d'investissement accordé pour l'aménagement du
Camping

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Lors de sa séance du 7 novembre 2013, le Conseil communal a accepté le préavis PR13.25PR concernant une demande de crédit d'investissement de Fr 1'945'000.- pour les travaux de mise en conformité et de valorisation du Camping des Iris. Les travaux sont actuellement achevés sous réserve de quelques finitions qui concernent la passerelle aménagée sur le Buron et le chemin créé au bord du lac. Aujourd'hui, se pose la question de la buvette du camping qui n'a pas été touchée par les nouveaux travaux et qui ne correspond plus aux besoins des clients qui ont augmenté et se sont modifiés, notamment en raison des améliorations récemment apportées au camping. D'autre part, l'installation actuelle, qui revêt le caractère d'une buvette-épicerie, n'offre pas une bonne rentabilité et n'est pas fonctionnelle. Pour remédier à cette situation, il convient de réaménager la répartition buvette-épicerie en supprimant une partie de l'épicerie en faveur d'une cuisine bien équipée et d'optimiser la production du froid.

Descriptif des travaux effectués au camping en 2014

Conformément au préavis susmentionné PR13.25PR, les travaux suivants ont été réalisés :

- construction du nouveau bloc sanitaire
- démolition de l'ancien bâtiment à l'exception de la charpente qui a été maintenue et remise en état pour offrir un espace couvert aux campeurs
- équipement et arborisation des parcelles
- traçage des allées
- amenée du gaz au bloc sanitaire
- renforcement de la tuyauterie des eaux usées (EU) devant le bloc sanitaire
- réalisation d'une tranchée drainante sur le chemin de desserte nouvellement aménagé.

Cette liste permet de constater qu'aucune intervention n'a été réalisée à la buvette alors même que le camping rénové et restructuré amène une fréquentation sensiblement plus importante de ce site prisé, redevenu attirant pour ses usagers.

Travaux à réaliser à la buvette

Le réaménagement du camping donne à ce lieu un nouveau souffle et une excellente dynamique pour le développement touristique de la région. La buvette s'intègre totalement à ce site et est largement fréquentée par les campeurs et les promeneurs.

Or, à ce jour, elle ne permet pas de répondre à cette nouvelle demande. En effet, seules des boissons, des viennoiseries et des snacks en nombre très limité peuvent être proposés. On notera à ce propos que le gérant prépare des sandwiches et des croque-Monsieur dans des conditions difficiles, pas fonctionnelles et peu hygiéniques. Son souhait, parfaitement fondé, est de pouvoir offrir un choix de plats cuisinés répondant à la demande.

Fort de ce constat et du potentiel réel existant, la Municipalité a décidé de faire procéder aux travaux suivants :

- création d'une cuisine professionnelle attenante au bar et équipée des appareils de base et de qualité répondant aux normes de sécurité et d'hygiène
- déplacement du bar existant
- démolition d'une paroi existante et construction d'une nouvelle en Fermacell
- réalisation de travaux de ventilation, d'électricité, de sanitaires et de peinture
- acquisition de nouveaux réfrigérateurs permettant une production de froid centrale placée à l'extérieur, en raison du réchauffement des locaux. Ces coûts seront répartis entre le gérant (achat des réfrigérateurs) et le propriétaire (installation des moteurs)
- aménagement de rayons au sein de la partie épicerie, qui bien que plus petite, offrira encore une gamme de produits variés
- suppression de deux réfrigérateurs dans la partie réservée à l'épicerie.

Plus-value pour la passerelle sur le Buron

Le surcoût pour les travaux réalisés à la passerelle du Buron et au chemin au bord du lac font l'objet actuellement d'une demande de subside auprès de la Commission des Rives du Lac de l'Etat de Vaud. Une partie du coût de ces deux ouvrages pourrait donc être prise en charge par le Canton.

Récapitulatif des travaux et des coûts

CFC	Travaux à la buvette	Montants estimatifs en Fr.
23	Installation électrique	10'000.-
244	Installation ventilation cuisine	5'000.-
244	Installation ventilation magasin	20'000.-
25	Installation sanitaires	8'000.-
273	Menuiserie y-c cloisons	27'000.-
285.1	Peinture	10'000.-
	Agencement cuisine	57'000.-
	Chaises terrasse	6'000.-
	Divers	2'000.-
Total buvette		145'000.-
	Travaux à la passerelle sur le Buron	
	Plus-value suite à la modification du projet initial	30'000.-
Total		175'000.-

Les travaux, tels que prévus dans le tableau ci-dessus, ont eu lieu durant la fermeture de la buvette, soit du 1^{er} décembre 2014 au 31 janvier 2015.

Conclusion

Les dépenses, non prévues initialement, sont nécessaires pour des raisons de rentabilité et d'adéquation aux besoins d'une nouvelle clientèle plus importante, plus exigeante et prête à consommer sur place. Leur importance se situe dans la limite des 10 % du montant du préavis accordé. C'est pourquoi la Municipalité en informe le Conseil communal sous la forme de cette communication, en application de l'article 99 al.2 du Règlement du Conseil communal.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-syndic

La Secrétaire

J.-D. Carrard

S. Lacoste

Annexe 1 : plan

